

Les Estangois rendent hommage à leurs martyrs



Les Estangois rendent hommage à leurs martyrs

Samedi 3 juillet, à 11 heures, au mémorial d'Estang, a eu lieu la cérémonie commémorative de la tragédie survenue à Estang, le lundi 3 juillet 1944.

C'est en présence des maires des communes voisines, d'Isabelle Tintané, conseillère départementale, de Philippe Beyries, président de la Communauté de communes du Grand Armagnac, de Marie-Claude Mauras, présidente de l'Amicale du bataillon de l'Armagnac, des anciens combattants, ainsi que des familles des victimes, et des estangoises et estangois qu'a eu lieu la cérémonie du 77e anniversaire de la bataille d'Estang.

Le maire d'Estang, Christophe Rande, a tout d'abord remercié les personnes présentes qui sont venues au mémorial à pied en suivant le parcours des otages, et se sont jointes à cette cérémonie d'hommage aux victimes.

Christophe Rande a ensuite lu un recueil de mémoire de cette tragique journée, qui a eu lieu le lendemain de la communion solennelle. Après avoir rappelé que les Allemands avaient procédé au château de Bégué à des arrestations et que le convoi se dirigeait vers Estang, le maire a détaillé les combats avec les résistants. Évidemment, la troupe allemande est très supérieure en nombre. Partout dans le village, les échanges de coups de feu sont permanents, des maisons incendiées. La première victime fut Louise Cazauran, qui, voulant fermer ses volets, fut prise pour cible et mortellement blessée. En voulant lui porter secours, ses voisins, André Pupkiewiez, Jean Coupaye et Paul Sansoulh furent arrêtés. Viendront ensuite Alfred Duclaux et Jean Bartherotte, interpellés. Les gendarmes et leur famille furent alignés sous la menace des armes, sur le bord de la route. Les civils, à leur tour, furent interpellés et regroupés devant les arènes.

Cet accrochage sanglant se solda par neuf tués chez les Allemands, deux résistants tués (Léonce Destouet et Hans Haffner), un résident pris en otage et exécuté (André Ousteau), deux victimes civiles (Louise Cazauran et Jean Lalanne), de très nombreux blessés, et quelque 40 otages hommes, femmes et enfants conduits sous la menace des armes vers le carrefour de Pignay. En représailles des neuf Allemands morts, le commandant de la troupe nazie fit fusiller neuf otages, autant que de soldats allemands tués. Sur les trois gendarmes arrêtés et déportés deux trouvèrent la mort au camp de concentration.

Le maire a ensuite annoncé les noms des otages, des combattants et des civils morts pour la France. Le Chant des Partisans a été interprété par l'Harmonie estangoise, puis les personnalités ont déposé les gerbes, les enfants de l'école leur bouquet de fleurs. Après la minute de silence, la sonnerie aux morts, l'Harmonie estangoise a interprété « la Marseillaise ».

En s'adressant aux enfants et aux parents, le maire a précisé:

"Il nous appartient de transmettre le souvenir de cette terrible journée aux jeunes générations. "